

Ils veulent la gratuité sur l'A10

22 octobre 2012 | Auteur Fleury Vuadiambo  Imprimer

Société. L'association *A10 gratuite* appelle le gouvernement à intervenir sur les réseaux autoroutiers A10 et A11. Une conférence de presse s'est tenue ce samedi à la mairie de Saint-Chéron.



➔ Photo : légende. (DR)

La question des tronçons franciliens des autoroutes A10 et A11 reste un sujet sensible. Ce samedi, elle a été abordée avec le maire-adjoint de Saint-Chéron Jean-Marc Hudault et le président de l'association *A10 gratuite* Jean-Claude Lagron. Son association sort d'une rencontre avec le gouvernement sur le problème du coût des tronçons franciliens des autoroutes. La délégation conduite par Jean-Claude Lagron a été reçue le 26 septembre par le directeur adjoint du cabinet du ministre des transports. L'entrevue a débouché sur l'engagement de l'exécutif à augmenter de 50 % la contribution des concessionnaires à la redevance sur le domaine public. Cette disposition prendrait forme dès début 2013. Une initiative gouvernementale saluée par l'association *A10 gratuite*, qui contraste avec les mesures avancées sous le quinquennat précédent. Nathalie Kosciusko-Morizet, alors ministre des Transports, annonça une série de dispositions lors de la conférence du 26 janvier 2012. La maire de Longjumeau proposait une réduction de 50% aux personnes pratiquant les co-voiturages ainsi que l'aménagement d'une bande d'arrêt d'urgence entre Les Ulis et Massy pour les autobus. Ces mesures seront jugées « marginales » par Jean-Claude Lagron. Celui-ci arguant son inefficacité auprès des usagers, avec l'utilisation quotidienne des réseaux secondaires (réseaux routiers) par les riverains.

Une association atypique

Créée le 28 juillet 2001, l'association *A10 gratuite* a pour objectif d'agir pour la défense des usagers et des riverains des tronçons franciliens des autoroutes A10 et A11, et leur gratuité. Elle prône la renégociation du contrat de concession aux dépens des concessionnaires, organismes privés. L'excédent net annuel amassé par le concessionnaire d'autoroutes Cofiroute est de 64 millions d'euros, depuis la mise en place des concessions en 2003. L'annonce officielle de la hausse de la redevance par le ministère des Transports amplifie les tensions entre l'association et la société. L'application de cette mesure gouvernementale pourrait entraîner l'augmentation des tarifs autoroutiers. L'association compte passer à l'offensive, appelant les parlementaires de l'Essonne et des Yvelines à solliciter l'actuel ministre des Transports Frédéric Cuvellier.

Si l'entretien avec le gouvernement s'est soldé par un résultat positif pour l'association *A10 gratuite*, les contrats de concession restent l'apanage exclusif des organismes privés qui se voient attribuer des missions de service public par l'Etat. Le rapport de force entre les usagers et les concessionnaires ne fait que commencer...